



Contact : 06.75.43.17.01 clubgrsrevel@gmail.com
<https://clubgrsrevel.wordpress.com/>
Toute l'actu du club sur Facebook : Club GRS Revel

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

☐ Chèques ☐ Espèces ☐ Chèques sport

FICHE D'INSCRIPTION GRS REVEL 2025-2026

Nom/Prénom de la gymnaste : _____ Date de naissance : ____/____/____

☐ Première inscription ☐ ré-adhésion au Club (cocher svp)

Adresse domicile : _____

Nom/Prénom de la mère ou tutrice légale : _____	Tél. mère : _____	Adresse e-mail : _____
Nom/Prénom du père ou tuteur légal : _____	Tél. père : _____	Adresse e-mail : _____

Nous vous demandons de nous indiquer au moins un numéro de téléphone portable afin que la monitrice puisse communiquer par sms avec les gymnastes de son groupe si nécessaire : _____

Personne (et n° de téléphone) à prévenir en cas d'urgence (si parents injoignables) : _____

Nom du médecin : _____ Téléphone : _____

Informations spécifiques (allergies...) : _____

Je soussigné(e), Monsieur ou Madame _____

- 1) Autorise la prise de photos ou vidéos de mon enfant (lors d'entraînements, de manifestations (spectacles, compétitions) en vue de diffusion sur site web du club, groupe Facebook (fermé), illustration d'articles de presse.)
- 2) Mon enfant a plus de 10 ans, à la fin de son cours d'entraînement :
☐ Il part accompagné d'un adulte ☐ Il part seul (Je décharge alors le Club de toute responsabilité dès la fin du cours de GRS)

"Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés et le Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 entré en application le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, rectification, effacement, limitation, portabilité, opposition et informations des données vous concernant dont le Club GRS Revel est seul destinataire."

SIGNATURE :

PIECES À FOURNIR AU DOSSIER

- ☐ Questionnaire de santé (répondre NON à toutes les questions) ou CERTIFICAT MÉDICAL de non contre-indication à la pratique de la GRS (faire préciser « GRS en compétition » pour les gymnastes concernées)
- ☐ PHOTO D'IDENTITE : Cette photo d'identité sert à la demande de licence auprès de la fédération UFOLEP, elle doit être au format de type passeport. Pas de lunettes de soleil, de chapeau ou de foulard. Pas de photocopie.
Merci de noter au dos : **nom, prénom et année de naissance de l'enfant.**
- ☐ Demande de licence 2025/2026 : À joindre au dossier d'inscription
- ☐ 3 CHÈQUES de cotisations trimestrielles qui seront encaissés en octobre, janvier et avril :
Gymnastes en compétition ---> **60€** Gymnastes en loisirs ---> **50€**
(A partir du 3ème enfant, une année de cotisation offerte)
- ☐ 1 CHÈQUE pour le paiement de la licence
Adulte né en 2007 et avant ---> **39€**
Jeune né de 2008 à 2013 ---> **28€**
Enfant né en 2014 et après ---> **26€**
- ☐ REGLEMENT EN ESPECES (la somme globale (cotisation + licence) est requise)



Tous les chèques doivent être libellés
à l'ordre du Club de GRS Revel,
avec mention au dos des
nom/prénom/année de naissance de l'enfant.

☐ CHEQUES SPORTS

COMMENT RENDRE LE DOSSIER D'INSCRIPTION ?

1. Remettez-le aux bénévoles, à la Salle Omnisports

LE VENDREDI 4 JUILLET de 17h30 à 20h

OU

2. Envoyez-le ou déposez-le ***avant le 31 juillet*** à l'adresse suivante :

Elodie JULIÉ 220 Chemin de Calcel 31250 REVEL



TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ



Aucune préinscription ne sera faite, et ce, quelque soit le niveau de votre enfant : sa réinscription ne sera effective qu'à la **réception du DOSSIER COMPLET** !

Le fait que votre enfant soit en compétition au sein d'une équipe ne signifie pas non plus qu'il soit automatiquement réinscrit l'année suivante. La composition des équipes se fait en fonction du retour des dossiers, donc sans supposer de l'inscription ou non des gymnastes.

Le club de GRS reste chaque année très sollicité, et malheureusement, nous sommes obligés de refuser des enfants de tous âges. Pour éviter toute mauvaise surprise, nous vous encourageons vivement à **remettre le dossier au plus tôt, c'est-à-dire lors des jours de permanence que nous mettons à votre disposition** ou à l'adresse postale avant le 31 juillet.

En dernier recours, présentez-vous au forum des associations de Revel.

Le forum des associations a lieu le 6 septembre 2025

ATTENTION, n'attendez pas le jour du forum pour nous remettre le dossier ; vous courrez le risque qu'il n'y ait déjà plus de disponibilité pour l'âge ou la catégorie de votre enfant.

Le club de GRS reste chaque année très sollicité, et malheureusement, nous sommes obligés de refuser des enfants de tous âges (loisirs ET compétition).

Pour éviter toute mauvaise surprise, nous vous encourageons **vivement** à **remettre le dossier au plus tôt, c'est-à-dire lors des jours de permanence que nous mettons à votre disposition.**

À SAVOIR ; au cours de la saison, vous pouvez être amenés à devoir régler d'autres frais, en plus des frais de cotisation et de licence :

1. **Lors des compétitions départementales et régionales**, un bus est alloué par le club pour conduire les gymnastes aux lieux de compétition. Les frais de bus sont pris en charge par le club.
2. Les frais de déplacement, d'hébergement et (en partie) de restauration **pour le week-end de compétition nationale** (équipes et individuelles) sont *EN GENERAL* pris en charge par le club. Attention, cela fait l'objet d'un vote du Conseil d'Administration et peut être à tout moment remis en cause en fonction des frais à engager par le club. Si nécessaire, une participation des parents (de l'ordre de 40 à 60 euros) peut alors être demandée. Depuis quelques années le club, en partie grâce à la mise en place de tombola, ventes de photos..., a pu financer l'intégralité des déplacements des gymnastes, monitrices et encadrants lors des 2 week-ends de compétition nationale.
3. **Les frais de location de justaucorps, avec chèque de caution.** Ils sont obligatoires et leur montant a fait également l'objet d'un vote par le conseil d'administration du club.

Pour cette année, veuillez prévoir :

Un chèque de location de 25 à 60 euros selon le modèle de justaucorps.

Un chèque de caution qui ne sera pas encaissé (jusqu'à la catégorie Pré-collectif incluse 100 € et à partir de la catégorie Pré-excellence, 200 €.)

Questionnaire de santé pour un.e mineur.e

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es ?

Une fille

Un garçon

Quel âge as-tu ?

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		

Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		

Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?

Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?

Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?

Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?

Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Rappel :

Ce questionnaire de santé est anonyme et conservé par le/la licencié.e. Il ne sera pas transmis à l'association lors de la demande de licence Ufolep. Pour attester avoir respecté la procédure ministérielle, compléter les informations sur le formulaire de demande de licence Ufolep (case à cocher attestant avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du formulaire santé ou fourniture du certificat médical le cas échéant).

***** Règlement intérieur *****

(A lire et à conserver.)

COMPOTEMENT

La gymnaste s'engage à adopter un comportement et un vocabulaire convenables lors des cours, à respecter les autres gymnastes, la monitrice, et à prendre soin du matériel qui est mis à sa disposition.

Le bureau saura intervenir auprès d'une gymnaste ou d'un groupe qui ne respecte pas la monitrice ou présente un comportement inapproprié.

Par ailleurs, nous accordons une grande importance à la représentation du Club lors des compétitions. Il ne sera pas toléré de comportement « anti-sport » quelque soit le résultat obtenu par la gymnaste ou l'équipe (manifestation de mécontentement en public par exemple...)

RETARD ET ABSENCES

*Votre enfant se doit d'être assidu et à l'heure aux entraînements. Toute absence motivée doit être signalée, **avant l'entraînement**, à son entraîneur. Deux absences successives, non motivées, entraînent un avertissement.*

Si une gymnaste ne peut s'entraîner pour raison médicale, mais qu'il lui est possible de sortir, elle doit assister à l'entraînement afin qu'à son retour elle connaisse ce qui a été appris.

PRÉCISIONS CONCERNANT LES GYMNASTES EN COMPÉTITION

Les horaires des entraînements sont planifiés en fonction des disponibilités des monitrices, des capacités d'accueil des salles, et du planning des salles qui nous a été alloué par la mairie pour la saison.

Les horaires des cours ne seront connus qu'en septembre. Ils ne pourront pas être NÉGOCIÉS en fonction des diverses activités des gymnastes ou des parents.

Les constitutions d'équipes sont réalisées par l'équipe des monitrices, en fonction des niveaux, de l'apprentissage, des résultats, et bien d'autres raisons techniques. Les équipes ne sont en aucun cas composées en fonction des affinités ou du covoiturage. Il n'est donc pas possible de revenir sur les équipes.

*Comme pour les compétitions individuelles, les compétitions équipes sont au maximum au nombre de 3 par an. Le calendrier est le suivant : **compétition départementale en février-mars, compétition régionale en mars-avril et finale en mai ou juin.***

Cela implique un engagement et une grande assiduité. Il est primordial que toutes les gymnastes soient présentes à chaque entraînement et compétitions.

Toute impossibilité à participer aux compétitions doit être signalée dès la connaissance du planning annuel transmis en début de saison. Cette information est des plus importante pour la création de l'enchaînement.

Si une gymnaste ne se présente pas à la compétition sans motif, elle recevra un avertissement et pourra être exclue du club.

ABANDON EN COURS D'ANNÉE

Hormis les problèmes de santé qui se justifient via un certificat médical, l'arrêt de la pratique de la GRS, les absences ou défections pour raisons personnelles ne sont pas souhaitables car cela a des conséquences sur l'organisation et le fonctionnement des cours.

En conséquence, seul un certificat médical de contre indication justifiera un arrêt de la gymnaste et la restitution des chèques de cotisation. Le montant de la licence ne sera pas restitué.

En cas d'arrêt de la gymnaste en cours d'année sans certificat médical, les cotisations seront encaissées pour l'année complète.

**Sportivement,
Le club**

Le / / 20....

Signature des parents et de l'enfant,
précédée de la mention "Lu et approuvé"